



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Traitement pour moteur NAPA/CRC®

Numéro(s) de produit : 79516

Utilisation du produit : nettoyant de système d'alimentation

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

www.crcindustries.com

1-215-674-4300 (Généralités)

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

www.crc-canada.ca

1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

DANGER : Combustible. Nocif ou mortel si ingéré.

Apparence et odeur : Liquide transparent, odeur de pétrole

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Le contact avec le liquide ou la vapeur peut causer une irritation de légère à modérée incluant rougeur, larmolement et démangeaisons. Une exposition prolongée peut causer une blessure modérée à la cornée.

PEAU : Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau. Pratiquement non toxique si absorbé après une seule exposition.

INHALATION : Une exposition excessive peut causer des irritations au nez, à la gorge, aux poumons et aux voies respiratoires. Les effets sur le système nerveux peuvent inclure les maux de tête, les étourdissements, la perte d'équilibre et de coordination, l'inconscience, le coma, l'insuffisance respiratoire et la mort.

INGESTION : Toxicité modérée si avalé. L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale avec irritation, nausée, vomissements et diarrhée. La principale menace pour la santé en cas d'ingestion vient du risque de l'aspiration de gouttes de liquide dans les poumons, particulièrement lors de vomissements. L'aspiration peut se traduire par une pneumonie chimique, des lésions graves aux poumons, voire la mort.

EFFETS CHRONIQUES : Chez les animaux, des effets ont été signalés dans le sang (hémolyse) et des effets secondaires sur le foie et les reins.

ORGANES VISÉS : Système nerveux central, foie, reins, poumons, sang

État physique aggravé par exposition : L'irritation due à l'exposition de la peau peut aggraver les plaies ouvertes existantes, les problèmes cutanés et la dermatite,

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : Traitement pour moteur NAPA/CRC®

Numéro(s) de produit : 79516

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Distillat paraffinique hydrogéné	64742-54-7	45 – 55
Essence minérale	8052-41-3	30 – 40
2-Butoxyéthanol	111-76-2	10 - 20

Section 4 : Premiers soins

- Contact oculaire : Asperger immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané : Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion : NE PAS provoquer de vomissements. Ne pas administrer de liquides. Consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Surveiller les difficultés de respiration. La bouche peut être rincée afin de supprimer le goût.
- Avis aux médecins : Une ingestion massive de 2-butoxyéthanol peut produire une acidose métabolique et des effets secondaires subséquents notamment une hémolyse, sur le système nerveux et les reins. En raison de l'analogie structurelle et des données cliniques, le 2-butoxyéthanol peut avoir un mécanisme d'intoxication similaire à l'éthylèneglycol. Sur cette base, un traitement similaire à l'intoxication à l'éthylèneglycol peut être avantageux.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Ce produit est un liquide combustible de classe II.

Point d'éclair	117°F / 47°C (TCC)	Limite d'explosion supérieure	7.0
Température d'autoallumage	435°F / 224°C	Limite d'explosion inférieure	0.9

Données pour incendie et explosion :

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser des extincteurs approuvés pour les incendies de Classe B, tel que chimique, mousse ou CO₂.
- Produits de combustion : Oxydes de carbone
- Risques d'explosion : Les contenants, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, peuvent accumuler de la pression et se fissurer.
- Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Nom du produit : Traitement pour moteur NAPA/CRC®

Numéro(s) de produit : 79516

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

Précautions personnelles : Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement : Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage : Éliminer toutes les sources d'allumage. Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Garder éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Fixer et attacher les récipients pendant le transfert du produit afin de réduire les risques d'incendie ou d'explosion initiés par la statique. Utiliser sous une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les mains après l'utilisation. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les contenants doivent être bien fermés pendant l'entreposage. Conserver dans un lieu bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol ND

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillat paraffinique hydrogéné	5	NE	5	10	NE		mg/m ³
Essence minérale	500	NE	100	NE	NE		ppm
2-Butoxyéthanol	50(s)	NE	20	NE	NE		ppm
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Nom du produit : Traitement pour moteur NAPA/CRC®

Numéro(s) de produit : 79516

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en butylcaoutchouc, nitrile, néoprène ou PVC. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : liquide

Couleur : transparent

Odeur : pétrole

Seuil d'odeur : N.D.

Gravité particulière : 0.82

Point d'ébullition initial : 314°F / 157°C

Point de congélation : N.D.

Pression de vapeur : N.D.

Densité de vapeur : 4.7 (air = 1)

Taux d'évaporation : lent

Solubilité : Négligeable dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile : N.D.

pH: ND

Composés Organiques volatiles Pds % : 50 g/L : 410 lb/gal : 3.4

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Températures extrêmes, sources d'ignition

Matériaux incompatibles : Oxydants forts, acides forts

Produits à décomposition dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures non brûlés (fumée)

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxicologique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue :

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50</u> (rat)	<u>Dermique LD50</u> (lapin)	<u>Inhalation LC50</u> (rat)
Distillat paraffinique hydrogéné	> 5 g/kg	> 5 g/kg	>5 mg/L
Essence minérale	> 5 g/kg	> 3 160 mg/kg	Aucunes données
2-Butoxyéthanol	470 mg/kg	220 mg/kg	450 ppm/4H

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA</u> <u>Carcinogène</u>	<u>IARC</u> <u>Carcinogène</u>	<u>NTP</u> <u>Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Distillat paraffinique hydrogéné	Non	Non	Non	Non	Non
Essence minérale	Non	Non	Non	Non	Inconnu
2-Butoxyéthanol	Non	Non	Non	Yeux	Non

Toxicité reproductive : Aucune information disponible

Tératogénicité : Aucune information disponible

Mutagénicité : Distillats de pétrole : Ce matériau s'est avéré positif dans une étude de mutagénicité.

Nom du produit : Traitement pour moteur NAPA/CRC®

Numéro(s) de produit : 79516

Effets synergétiques : Aucune information disponible

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : 2-Butoxyéthanol – 24 heures LC50 puce d'eau : 1 720 mg/L

Persistance / Dégradabilité : Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation : Aucune information disponible

Mobilité dans l'environnement : Les déversements peuvent pénétrer le sol provoquant la contamination des eaux souterraines. Ce matériau peu s'accumuler dans les sédiments.

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Ce liquide fait partie de l'élimination des déchets dangereux à l'égard de l'inflammabilité portant le code de déchet D001. Les contenants vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) : Liquides inflammables, N.O.S. (distillats de pétrole et 2-butoxyéthanol), UN1993, 3, PGIII, Quantité limitée

ICAO/IATA (air) : Liquides inflammables, N.O.S. (distillats de pétrole et 2-butoxyéthanol), UN1993, 3, PGIII, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau) : Liquides inflammables, N.O.S. (distillats de pétrole et 2-butoxyéthanol), UN1993, 3, PGIII, Quantité limitée

Réserves spéciales : Aucune

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses : Aucune
(EHS) :

Section 311/312 Catégories de danger : Risque d'incendie Oui

Nom du produit : Traitement pour moteur NAPA/CRC®

Numéro(s) de produit : 79516

Risque réactif	Non
Libération de pression	Non
Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Oui

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Éthers de glycol (15%)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : B3, D1A, D1B, D2B

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

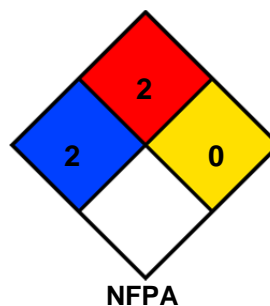
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Les additifs de carburant sont homologués par l'EPA et sont conformes à toutes les normes relatives à l'utilisation avec les moteurs à l'essence ou au diesel.

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	2
Inflammabilité :	2
Réactivité :	0
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 864
Date de révision : 12/16/2014

Modifications depuis la dernière révision : Nouveau

Nom du produit : Traitement pour moteur NAPA/CRC®

Numéro(s) de produit : 79516

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists	N.R. : Non défini
CAS : Registre CAS	NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health
CFR : Code des règlements fédéraux	NFPA : National Fire Protection Association
DOT : Département des transports	NTP : Programme national de toxicologie
LIS : Liste intérieure des substances	OSHA : Occupational Safety and Health Administration
g/L : Grammes par litre	PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux	EPP : Équipement de protection personnelle :
IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer	Ppm : Parties par million
IATA : Association du transport aérien international	RoHS : Restriction des substances dangereuses
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale	STEL : Limite d'exposition de courte durée
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses	TCC : Méthode Tagliabue en vase clos
OMI : Organisation maritime internationale	TWA : Moyenne pondérée dans le temps
lb/gal : Livres par gallon	SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
CL : Concentration létale	
DL : Dose létale	
ND : Non applicable	